

Comptes rendus

Dirk WILMARS, Le problème belge, la minorité francophone en Flandre. Editions Erasme, Anvers, 1968, 211 pages.

Voici un petit livre fort éclairant. Publié en néerlandais en 1966 sous le titre plus précis : « La psychologie des francophones en Flandre », cet ouvrage a été fort bien traduit et adapté par M. Edmond Knaeps, qui vit à Paris.

Dirk Wilmars est le pseudonyme d'un magistrat anversoïis qui écrivit naguère, sur les traces d'Erasmus, un livre délicieux intitulé : « L'éloge de l'hypocrisie ». La sortie de presse de son dernier-né : « Le problème belge » a suscité une véritable conspiration du silence dans la presse écrite de langue française. Aussi, avons-nous estimé nécessaire d'en analyser ici le contenu.

Dans la préface, le Ministre d'Etat Théo Lefèvre écrit : « Il est bon qu'un homme aussi fin, aussi cultivé que Dirk Wilmars, tourmenté par cette trahison d'une partie de l'élite, ait étudié sans préjugés ni parti pris l'évolution des milieux francophones en Flandre, plaçant de surcroît le phénomène dans le contexte de l'Europe ».

La première partie est consacrée à l'avènement des groupes francophones en Flandre. La minorité francophone semble aussi ancienne que la Flandre elle-même. Au XVI^e siècle, les citoyens les plus riches d'Europe résidaient à Anvers. Les Anversoïis étaient sous l'influence constante du français parlé, à longueur de journée, par les étrangers et par leurs compatriotes en contact avec ces derniers. A Anvers, le français était devenu un signe de puissance et de richesse. Dans les milieux de la noblesse et du négoce, on parlait le français par snobisme ou par arrivisme. On constate le même phénomène à Bruges.

Dans la deuxième partie, l'auteur se penche sur l'ère des privilèges. L'invasion de notre pays par les troupes de la Révolution et de Bonaparte y opéra un changement fondamental de la politique linguistique. En effet, les autorités d'occupation alignèrent purement et simplement l'administration des Pays-Bas méridionaux sur celle de la République Française. Pour diverses raisons, surtout politiques, les postes-clés devenus vacants après la révolution de 1830 furent confiés, dans l'ensemble du pays, en priorité aux francophones. Le régime avait été créé par et pour la classe possédante, qui, en Flandre, était d'expression française. Ignorant le néerlandais, les Belges au pouvoir parlaient le français entre eux et, invoquant l'article 23 de la Constitution, l'imposaient à leurs subordonnés sans distinction d'origine. Le 12 mai 1873, la Cour de Cassation décide que le néerlandais ne saurait être admis au prétoire.

L'auteur se déclare d'accord avec Max Lamberty et Leo Picard pour dire que les hommes d'état belges n'ont jamais élaboré le projet de franciser les provinces flamandes. Les Flamands — la barrière linguistique coïncidant avec la barrière

sociale — étaient persuadés que l'usage du français était la condition première pour réussir dans la vie et se francisaient d'eux-mêmes, spontanément.

Les liens de réciprocité entre l'élite et le peuple font l'objet de la troisième partie. Une civilisation ne serait pas pensable sans ce besoin qu'éprouvent les gens d'imiter ceux qui les influencent. Depuis une quinzaine d'années, la mentalité des francophones a incontestablement changé. À défaut d'attrance pour le peuple et sa langue, ils se voient obligés d'apprendre le néerlandais sous la pression d'un contexte national nouveau créé par le Mouvement Flamand. Grâce au suffrage universel, les couches populaires ont profondément modifié la mentalité des classes supérieures.

L'auteur a intitulé la quatrième partie de son ouvrage : *La laideur flamande*. D'aucuns seront peut-être choqués, écrit-il, par le contenu de ce chapitre qui se propose d'analyser la signification sociologique des jurons et autres expressions malsonnantes dont les Flamands font un si large usage. Au risque de se voir reprocher une recherche malsaine de la sensation, il n'hésite pas à citer les termes les plus orduriers répandus dans les bas-quartiers, les ports, les usines, les casernes. En fait, le juron est l'expression d'une réaction sociale populaire contre la distinction affectée de l'élite.

Dans la cinquième et dernière partie, l'auteur analyse la situation actuelle. La minorité francophone n'est pas un peuple. Elle en est une partie, une ancienne élite ayant fait sienne une langue étrangère. Les prétentions des Flamands francophones ne sont pas exemptes d'un certain snobisme.

Tous les francophones de Flandre n'admettront certes pas les idées de Dirk Wilmars. Celui-ci ne l'ignore pas. Mais, lucidement et loyalement, il a voulu rappeler le cours inexorable de l'histoire.

Wladimir S. Plavsic.



James BARROS, *Betrayal From Winthin*. Joseph Avenol, Secretary General of the League of Nations, 1933-1940. New Haven and London, Yale University Press, 1969, 289 pages, \$ 10,00.

L'auteur est professeur au Département d'Economie Politique à l'Université de Toronto.

Durant la période critique de sept ans qui vit la faillite des discussions sur le désarmement, la montée de l'Allemagne nazie au rang de grande puissance, l'éclatement de la deuxième guerre mondiale et la défaite de la France, la Société des Nations fut dirigée par un ancien fonctionnaire français, Joseph Avenol. D'orientation conservatrice et manquant de perspicacité politique, le Secrétaire Général joua un rôle qui tendait à hâter l'avènement des forces anti-démocratiques et la démission de la Société des Nations.

La tactique dominante d'Avenol était d'esquiver les questions politiques susceptibles de compromettre l'ensemble des membres de la Société des Nations ou d'embarrasser les grandes puissances. Le Secrétaire Général resta donc silencieux lorsque l'Allemagne annexa l'Autriche et anéantit la Tchécoslovaquie, prit des initiatives de nature à déforer la position juridique et morale du Gouvernement d'Haïlé Sélassié durant la crise éthiopienne, et tenta même de collaborer avec les forces victorieuses de l'Axe après la chute de la France.

Les contours de ce portrait ne rendent pas le personnage sympathique. Il s'agit ici de la publication de documents inédits et d'un authentique événement dans le domaine de la littérature politique relative à une organisation internationale durant une période critique.

L'auteur revient sur cette question qui ne se désarme pas : appartient-il au Secrétaire Général d'une organisation internationale de prendre des initiatives politiques ? Nous laissons au lecteur le soin de répondre selon sa conscience.

Wladimir S. Plavsic.



B. FAVREAU, « Georges Mandel », un Clémenciste en Gironde.

Institut d'Etudes politiques de Bordeaux. Centre d'Etude et de Recherche sur la vie locale, Editions Pedone, Paris, 1969, 295 pages, 30 NF.

Georges Mandel, bien que la mort l'ait sans doute privé de l'occasion de jouer un rôle politique majeur, offre une image relativement classique du « cursus honorum » de la politique en France ; ses débuts comme journaliste et chef de Cabinet de Clémenceau ; son parachutage comme député de la Gironde, puis son implantation comme conseiller général et maire en Médoc ; ses discours à la Chambre ; son accession au Ministère, d'abord aux PTT, puis aux Colonies, enfin à l'Intérieur ; une carrière que la guerre à brisée à travers le désastre de 1940 et l'aurole du martyr des nazis.

C'est l'originalité de ce travail d'avoir, à partir de renseignements inédits, démontré les attaches locales de l'homme politique national. La démonstration est convaincante de l'imbrication des circuits de la politique locale et du pouvoir national.

Il est une autre dimension qu'on ne saurait guère oublier à la lecture du volume. La III^e République a toujours été présentée comme un régime de dépersonnalisation du pouvoir. Elle a voulu ignorer les hommes, à l'exception de quelques-uns, dont précisément Clémenceau, mais comme à regret et dans ses instants les plus dramatiques. Il n'en reste pas moins qu'elle a forgé un type d'homme politique qui a marqué ses succès comme ses échecs.

Voilà assurément une biographie politique passionnante. Elle permettra au lecteur de se tremper dans l'atmosphère politique de la France d'entre les deux guerres. C'est toute une époque que l'auteur ranime sous nos yeux.

Wladimir S. Plavsic.



Le Renouveau de la Convention de Yaoundé. Institut d'Etudes Européennes. Université libre de Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1969, 96 pages, 155 FB.

Dans son allocution d'ouverture, le président Ganshof van der Meersch signale que l'Institut d'Etudes Européennes consacre son enseignement complémentaire en 1969 à « la Communauté et le problème du développement ».

Le 1^{er} juin 1969, expirait le régime institué par la convention signée à Yaoundé le 20 juillet 1963. Ce sont les problèmes que pose le renouvellement de cette convention qui font l'objet de ce colloque.

Parmi les participants, on notait des représentants qualifiés des pays concernés, de l'industrie et du monde universitaire belges. Des débats on peut retirer quelques grandes notions : les Etats associés d'Afrique désirent le renouvellement de la convention de Yaoundé car ils y voient des avantages certains ; les milieux industriels européens se soucient d'obtenir des garanties pour leurs investissements. La conclusion fut empruntée à ce grand disparu, au Père Lebreton qui avait écrit : « Le développement est d'abord la promotion de l'homme concret et existant ».

Wladimir S. Plavsic.

★

L'Europe centrale et orientale. Institut d'Etudes Européennes, Université libre de Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1969, 178 pages, 270 FB.

L'Institut a voulu consacrer son enseignement complémentaire à un thème de particulière actualité parce qu'il pose le problème des rapports entre les Communautés et les autres pays européens.

Le colloque dont il s'agit ici s'est attaché à deux aspects de ce thème général : d'abord, la normalisation des relations avec la République démocratique allemande ; ensuite, les négociations entre l'Autriche et la Communauté, leurs difficultés juridiques et politiques.

En quoi subsiste-t-il une question allemande ? C'est à cette question que le professeur Goriély s'est attaché à donner une réponse complète en guise de conclusion de la première journée. Cet exposé très clair devra retenir l'attention du chercheur.

La deuxième journée consacrée aux problèmes de l'Europe orientale a permis de constater que les stéréotypes sur lesquels nous avons vécu à l'époque de la guerre froide sont aujourd'hui dépassés. Les délégués des différents pays de l'est européen ont enrichi leurs collègues de l'ouest par leurs communications respectives.

Wladimir S. Plavsic.

★

Les Etats Scandinaves. Institut d'Etudes Européennes, Université libre de Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1969, 110 pages, 195 FB.

Après s'être penché sur l'Europe centrale, sur les problèmes que pose l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté sur le renouvellement de la convention de Yaoundé, l'Institut a jugé bon d'étudier les relations entre les Etats scandinaves et la Communauté.

Le Président de l'Institut d'Etudes Européennes, le professeur Ganshof van der Meersch, déclarait lors de l'ouverture du colloque : les circonstances ont amené ou amèneront ces pays, individuellement ou en groupe, à considérer comme une nécessité les liens qu'il leur faudra désormais nouer avec les Communautés européennes, voire à envisager temporairement des voies moyennes.

Les débats furent introduits par le professeur Pescatore. M. Dahlman traita de la politique de neutralité de la Suède. L'ambassadeur Wendelen évoqua les pays scandinaves devant l'intégration. Le consul général Østbye traita du « besoin

nordique d'un marché plus vaste». M. Gundelach consacra son exposé au Danemark et la politique agricole commune.

Chacun de ces exposés fut suivi d'interventions intéressantes, dues aux spécialistes les plus avertis des quatre pays scandinaves.

Wladimir S. Plavsic.

★

La décision dans les Communautés européennes, Institut d'Etudes Européennes, Université libre de Bruxelles. Gands Coloques Européens, Presses Universitaires de Bruxelles, 1969, 511 pages, 840 FB.

Voici un ouvrage massif consacré au colloque de l'Association pour le développement de la Science politique européenne, organisé par l'Institut d'Etudes politiques de Lyon, sous la direction de Pierre Gerbet et Daniel Pepy.

Le mécanisme de prise de décision dans les Communautés européennes constitue un processus original dont l'analyse doit permettre de mieux comprendre le fonctionnement des Communautés, de préciser la portée de leur action et le sens de leur évolution.

Le présent ouvrage reprend l'essentiel des rapports et communications présentés au colloque, revus et complétés à la lumière des discussions. Il fournit une description et une explication aussi complètes et concrètes que possible de la façon dont les décisions sont prises dans le cadre des Communautés européennes et il apporte des précisions souvent inédites. Bref, un livre qui comblera les chercheurs.

Wladimir S. Plavsic.

★

Guy HERAUD, Les principes du fédéralisme et la fédération européenne. Presses d'Europe, Paris.

Professeur à l'Institut européen des hautes études internationales de Nice, dirigeant les cours du Collège universitaire fédéraliste d'Aoste, Guy Héraud a aussi, et peut-être surtout, une chaire de droit public à Strasbourg, ville dont la présence du Conseil de l'Europe fait un observatoire privilégié pour les analystes et historiens du processus qui conduit notre vieux continent à son indispensable rassemblement.

Militant depuis longtemps dans les associations qui œuvrent à cet effet, il a consacré plusieurs livres à ce domaine, parfois traduits (ou publiés initialement) en italien et en allemand, ou édités en Belgique. Les plus importants, *L'Europe des Ethnies*, de 1963, et *Peuples et langues d'Europe*, de 1968 (Denoël), ont contribué, comme *L'Europe aux cent drapeaux*, du juriste breton Yvan Fouéré (publié en 1968 dans la même collection du Centre international de formation européenne), à l'essor de la régionalisation, dont les projets fleurissent maintenant, sous des versions variées, en France, en Belgique, en Italie et même outre-Manche, à propos notamment du Pays de Galles, de l'Ecosse et de l'Irlande du Nord, etc...

Théoricien et praticien, G. Héraud, un des meilleurs experts actuels du fédéralisme et des questions européennes, est particulièrement qualifié pour préciser « Les principes du fédéralisme et la fédération européenne ». Estimant que fait défaut, jusqu'à présent, une « théorie juridique du fédéralisme », il s'attache à

la dégager, sans se limiter à l'ordre dit politique (international par liens entre Etats jusque là souverains, et interne par fédéralisation d'un pays unitaire). Opposant perspectives fédéraliste et étatiste (ou, dirais-je, unitariste, l'Etat ne disparaissant pas nécessairement dans la cité fédérale et, moins encore, dans les fédérations existantes, comme les Etats-Unis ou l'Helvétie), il s'attache à préciser le contenu d'un fédéralisme « économique, social et culturel ».

Cette exploration est féconde et novatrice, les applications concrètes dans ce domaine restant, à ce jour, exceptionnelles et rudimentaires dans le droit positif. Evoquant l'autogestion de style yougoslave (dont la réalité effective sera sans doute contestée par ceux qui considèrent dictatorial, monocratique et de parti unique, le régime de Belgrade) et certaines réalisations, indiscutables celles-là, des Communautés européennes, l'auteur pense aussi que c'est vers les solutions fédérales que « plus ou moins consciemment s'orientent, à l'Université et dans les entreprises », les courants issus des troubles français de mai 1968.

L'éminent juriste et politiste résume d'abord, dans son présent volume, une doctrine du fédéralisme, à ses yeux pluralisme social évitant les écueils extrêmes et opposés de l'anarchie et du totalitarisme. Après avoir rappelé le rôle et les sources du droit, il définit sa conception des principes fédéralistes, distinguant nettement décentralisation, confédération et authentique fédération abusivement confondues souvent. Il expose ensuite un plan de fédération européenne généralisée aux secteurs extra-politiques, envisageant les trois éventualités d'une Europe des Etats historiques, ou des régions économiques ou des « régions mono-ethniques, préconisant cette dernière.

Il étudie les rapports entre fédérations et éléments fédérés, puis les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif fédéraux, par référence notamment à un texte de son ami Alexandre Marc paru en 1949, auteur qui a du reste enrichi d'une préface et surtout d'une post-face approfondie l'ouvrage de G. Héraud, dédié à feu son collègue de Strasbourg et ami Michel Mouskhély.

Prolongé d'annexes et d'une utile bibliographie, le dernier chapitre de G. Héraud cherche les voies concrètes, légales principalement, d'inscrire dans les faits des vues qui, chez P.J. Proudhon, par exemple, paraissaient encore embryonnaires et généreuses, mais utopiques. A un traité portant constitution de la fédération, méthode dite du pacte fédéral, il préfère celle dite constituante, le traité entre Etats se limitant à convoquer une assemblée européenne chargée d'élaborer la Charte fédérale. Envisageant « l'écroulement définitif de l'ordre stato-national », il conclut : « Les Etats généraux de la Cité fédéraliste paraissent l'instrument inévitable de plein achèvement de la révolution ».

Charles Melchior De Molènes



Stein ROKKAN et Jean MEYRIAT, International guide to electoral statistics. Guide international des statistiques électorales. Vol. I : National elections in Western Europe. Elections nationales en Europe occidentale. La Haye-Paris, Mouton, s.d., 351 p., 84 FF.

Stein Rokkan et Jean Meyriat publient, sous les auspices du Comité international des Sciences sociales en étroite collaboration avec le Comité de sociologie politique de l'Association internationale de sociologie, le premier volume du Guide international des statistiques électorales.

En 1962, le Comité lança un plan de publication d'une série de guides touchant différents domaines des Sciences sociales, dans le but d'attirer l'attention des sociologues sur les possibilités et potentialités des recherches comparatives. Ce premier volume concrétise le travail de recherche en statistiques électorales.

L'idée de telles recherches, lancée en 1959 par le politiste finlandais Jan Magnus Jansson, fut reprise par Stein Rokkan en 1960. Il élaborà, alors, le plan de ce guide international. L'auteur présente l'ouvrage comme « un instrument de référence mis pour la première fois à la disposition des historiens et des spécialistes de sciences sociales dont les recherches portent sur le changement politique dans les systèmes pluralistes permettant une compétition plus ou moins ouverte entre les partis ».

Quinze chapitres composent cet ouvrage, chacun correspondant à un pays d'Europe occidentale dont le régime est pluraliste : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse, Grande-Bretagne.

Une évolution chronologique des systèmes électoraux depuis l'institution de la représentation populaire, des bibliographies détaillées sur les sources de statistiques électorales de chaque période et sur les études consacrées à chaque série d'élections, des tableaux de résultats électoraux par partis, pour toutes les élections depuis l'introduction du suffrage universel semblent former l'essentiel de chaque chapitre. L'élaboration et la rédaction furent, dans chaque pays, confiées aux spécialistes les plus entraînés à ce type de statistiques.

F. Zombek-Fuks et William Fraeys ont rédigé le chapitre relatif à la Belgique. La législation électorale retenue concerne uniquement les conditions de l'élection des membres de la Chambre des Représentants et du Sénat. Un bref historique rappelle l'évolution du suffrage en Belgique. Les auteurs font correspondre à chaque période de cette évolution, des notices bibliographiques et terminent par un intéressant tableau des résultats des élections à la Chambre des Représentants de 1919 à 1965.

M. Goethals.



Bernard DUCARME. Le financement de la résistance.

préface de Socrate (Raymond Scheyven)

Parmi les sujets en relation avec l'occupation de la Belgique de mai 1940 à septembre 1944, peu de sujets ont été aussi peu explorés que celui du financement des groupements de résistance.

C'est à cette analyse que s'est livré un jeune officier belge, Bernard Ducarme, en cherchant à décrire les formes d'aide financière en provenance de Londres et celles d'auto-financement par prélèvements en Belgique occupée. Bernard Ducarme précise également — à partir de sources inédites et d'interviews — les montants ayant servi à la résistance et il s'attache à distinguer les ressources ainsi que les modes de financement, selon les groupes concernés.

En plus de cette étude, le Courrier du CRISP présente en sa série *Politique et Histoire* un témoignage substantiel de celui qui fut au cœur même de l'opération « financement de la résistance » : Socrate, c'est-à-dire l'actuel Ministre Raymond Scheyven qui ne fut jamais aussi précis, aussi généreux dans ses révélations sur une action à laquelle il s'identifie largement.

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : *Le gouvernement belge à Londres et le financement de la résistance armée.*

Chapitre I : Bref rappel historique et organisation du Gouvernement belge à Londres.

Chapitre II : Les activités financières de la Sûreté de l'Etat et de la 2^e Section du MDN.

Chapitre III : Le service Socrate, aide aux réfractaires et à la Résistance armée.

DEUXIEME PARTIE : *Des grands mouvements de résistance armée et leur financement.*

Chapitre I : L'Armée Secrète.

Chapitre II : Le Front de l'Indépendance.

Chapitre III : Le Mouvement National Belge.

CONCLUSION.

Ce courrier est en vente :

— chez votre libraire habituel

— chez l'Editeur : CRISP, rue du Congrès 35, 1000 Bruxelles. - 658.24 au prix de FB 300.

Dans la même série *Politique et Histoire*, une étude de J. Stengers : *La droite en Belgique avant 1940*, C.H. 468-469 du 30 janvier 1970 — 240 francs belges.

